



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ INSULCURE 11B PT B

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit INSULCURE 11B PT B

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Casting compound

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à +44(0)1235 239 670 (24h)
composer en cas d'urgence

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam.
1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 2 - H411

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311+H331 Toxique par contact cutané ou par inhalation.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

INSULCURE 11B PT B

Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
- P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
- P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
- P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
- P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

2,2'-DIMÉTHYL-4,4'-MÉTHYLÈNEBIS(CYCLOHEXYLAMINE), 2-ETHYL-4-METHYLIMIDAZOLE, 4-Methylimidazole

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

INSULCURE 11B PT B

2,2'-DIMÉTHYL-4,4'-MÉTHYLÈNEBIS(CYCLOHEXYLAMINE)	60-100%
Numéro CAS: 6864-37-5	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 2 - H411	
2-ETHYL-4-METHYLIMIDAZOLE	1-5%
Numéro CAS: 931-36-2	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317	
4-Methylimidazole	<1%
Numéro CAS: 822-36-6	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Skin Corr. 1B - H314 Carc. 2 - H351	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Il est impératif d'administrer les premiers soins immédiatement. Ôter les vêtements contaminés. Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage.
Inhalation	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. En présence de difficulté respiratoire, l'administration de l'oxygène peut être requise.
Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire.
Contact cutané	Il est important de retirer immédiatement la substance de la peau. Ôter les vêtements contaminés et rincer minutieusement la peau avec de l'eau. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées.

INSULCURE 11B PT B

Protections des secouristes Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage. Il est peut être dangereux pour l'équipe de premiers soins de pratiquer la respiration artificielle bouche-à-bouche.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation Toxique par inhalation.

Orale Ce produit est corrosif. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures chimiques à la bouche, l'œsophage et l'estomac. Peut causer des blessures internes graves.

Contact cutané Toxique par contact avec la peau. Corrosif pour la peau et les yeux. Provoque des brûlures. Éruption allergique.

Contact oculaire Ce produit est corrosif. Tout contact avec des produits chimiques concentrés peut provoquer rapidement des lésions oculaires sévères, possiblement la cécité.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Utiliser de la mousse antialcool, du dioxyde de carbone ou avec de la poudre sèche pour l'extinction. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de combustion dangereux La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie En cas d'incendie: Les récipients proches de l'incendie doivent être déplacés ou refroidis à l'eau. Utiliser de l'eau pour garder au frais les récipients exposés au feu et pour disperser les vapeurs.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Garder à l'écart du déversement tout personnel superflu ou non protégé. Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection convenables, incluant gants, lunettes protectrices/masque couvre visage, respirateur, bottes, combinaison ou tablier, selon le cas. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter de déverser dans l'environnement. Pour prévenir les rejets, placer le côté endommagé du récipient vers le haut. Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Informer les autorités concernées en cas de pollution du milieu ambiant (égouts, voie navigable, sol, air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

INSULCURE 11B PT B

Méthodes de nettoyage Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Déplacer les récipients de la zone de déversement. Fournir un système adéquat de ventilation. Déversements Mineurs: Essuyer avec un chiffon absorbant et éliminer les déchets en toute sécurité. Déversements Majeurs: Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Réservé aux utilisateurs professionnels. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des vêtements de protection convenables, incluant gants, lunettes protectrices/masque couvre visage, respirateur, bottes, combinaison ou tablier, selon le cas. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Des installations avec douche oculaire et douche d'urgence doivent être disponibles durant la manipulation de ce produit.

Conseils sur l'hygiène du travail en général Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder sous clef. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Classe de stockage Entreposage pour produits toxiques. Entreposage pour produits corrosifs.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

Description de l'utilisation Fournir un système adéquat de ventilation.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf si un respirateur de vapeur organique approuvé par NIOSH est utilisé. Pour le choix et l'utilisation des appareils respiratoires, se référer au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.7), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Une ventilation mécanique ou par aspiration à la source peut être requise. Éviter d'inhaler les vapeurs.

Protection individuelle Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

INSULCURE 11B PT B

Protection des yeux/du visage	Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
Protection des mains	Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures. S'assurer que les gants conservent leur propriétés de protection durant l'utilisation en se basant sur les données fournies by le fabricant, et changer les gants au moindre signe de détérioration.
Autre protection de la peau et du corps	Porter des vêtements appropriés pour prévenir toute possibilité de contact avec le liquide et tout contact répété ou prolongé avec les vapeurs.
Mesures d'hygiène	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu mouillé ou contaminé.
Protection des voies respiratoires	S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Ambre.
Odeur	Amine.
Point d'éclair	> 93.3°C
Densité relative	0.95

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Ne se polymérisera pas.
Conditions à éviter	Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact avec les matières suivantes: Agents comburants forts.
Matières incompatibles	Agents comburants forts.

INSULCURE 11B PT B

Produits de décomposition dangereux Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 561,8

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 349,24

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (gaz ppmV) 823,53

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 3,53

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 0,59

Inhalation Toxique par inhalation.

Orale Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures chimiques à la bouche, l'œsophage et l'estomac.

Contact cutané Toxique par contact avec la peau. Provoque de graves brûlures.

Contact oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée enregistrée.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non reconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Éliminer les déchets par le biais d'un entrepreneur autorisé pour la gestion des déchets.
Éliminer les déchets ou les récipients usés conformément aux réglementations locales
Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

INSULCURE 11B PT B

Méthodes d'élimination	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Éliminer les déchets par le biais d'un entrepreneur autorisé pour la gestion des déchets. Éliminer les déchets ou les récipients usés conformément aux réglementations locales
Catégorie de déchets	08 04 99

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD)	2922
Numéro ONU (IMDG)	2922
Numéro ONU (ICAO)	2922
Numéro ONU (DOT)	2922

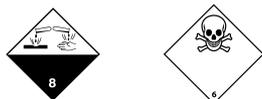
Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD)	CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Cycloaliphatic amines)
Désignation officielle de transport (IMDG)	CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Cycloaliphatic amines)
Désignation officielle de transport (ICAO)	CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Cycloaliphatic amines)
Désignation officielle de transport (DOT)	CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Cycloaliphatic amines)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD	8
Risques subsidiaires du TMD	6.1
Étiquette du TMD	8
Classe de l'IMDG	8
Risques subsidiaires de l'IMDG	6.1
Classe/division de l'ICAO	8
Risques subsidiaires de l'ICAO	6.1

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD	II
Groupe d'emballage de l'IMDG	II
Groupe d'emballage de l'ICAO	II
Groupe d'emballage du DOT	II

INSULCURE 11B PT B

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-B

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 3

Date d'entrée en vigueur 2016-04-29

Numéro de la FDS 20691

Mentions de danger intégrales H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.